

PASTILLE CHLORÉES

LES + PRODUITS :

Actions : Désinfectant, nettoyant et blanchissant (pour une utilisation linge)

Normes : Bactéricide - EN 1276 / EN 13697

Fongicide - EN 1650 / EN 13697

Virucide - EN 14476



PROPRIÉTÉS :

Les pastilles désinfectantes chlorées se présentent en pastilles effervescentes libérant du chlore actif. Elles permettent un dosage précis, un stockage réduit, une utilisation plus sûre et plus aisée, une distribution rationnelle et une conservation dans l'emballage. Elles répondent aux normes EN 1276, EN 1650, EN 13697 et EN 14476*.

Les agents chlorés sont reconnus comme étant d'excellents agents de désinfection et sont depuis longtemps utilisés pour cet usage. Les utilisations sont très diverses.

- **Utilisation en sanitaires :** désinfection de cuvette, chasse d'eau, lavabo et baignoire.
- **Utilisation en cuisine :** désinfection de poubelles, réfrigérateurs, éviers et ustensiles.
- **Utilisation toutes surfaces :** pour les surfaces en contact avec les aliments, rincer après le temps de contact.
- **Autre usage :** utilisation en blanchiment du linge.
(consulter les étiquettes des textiles au préalable et bien suivre les recommandations).

Produit conforme au règlement biocide CE 528/2012 et enregistré sous SIMMBAD sous le n° 68258.
TB - Tablette. Utilisable en TP2 et TP4.



MODE D'EMPLOI :

Utilisation	Dosage	Temps de contact
Cuvette des WC	2 pastilles pour 10 L d'eau (action bactéricide)	5 min (action bactéricide)
Réservoir des WC		
Baignoire et lavabo	4 pastilles pour 10 L d'eau (action fongicide)	15 min (actions fongicide et virucide)
Poubelle / Eviers et ustensiles / Réfrigérateur		
Sols et murs	1 pastille/L d'eau (action virucide)	

(*) Action bactéricide, fongicide et virucide en condition de saleté.

Ne pas dépasser 2 pastilles par semaine pour les fosses septiques. Pour les surfaces en contact avec les aliments, rincer après le temps de contact. Diluer la ou les pastille(s) dans l'eau pour réaliser la solution désinfectante. Toujours bien rincer à l'eau potable le récipient ayant servi à la préparation de la solution.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Chaque pastille libère 1,48 g de chlore actif soit 148 ppm de chlore dans 10 litres d'eau.
2 pastilles donnent une solution à 0,1 degré chlorométrique dans 10 litres d'eau.

Aspect : Pastilles de 3,3 g environ

pH : 6,00 +/- 0,50 pour 1 g / 100 mL d'eau

Densité : 1,03 +/- 0,02

Parfum : Sans

Stockage : Stocker à l'abri de l'humidité et des sources de chaleur, dans un local frais et ventilé. Ne pas utiliser sur le linge de couleur. Manipuler les pastilles avec des gants.

Matière active : *Troclosene sodique, dihydraté* (CAS N° 51580-86-0) à 784 g /kg soit 448 g de chlore actif par kg.

Type de préparation : TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) : 30% ou plus d'agents de blanchiment chlorés



CONDITIONNEMENT /PALETTES :

Carton de **12 X 500 g**. Réf. 002007901 – environ 150 pastilles doses / boîte
Carton de **6 X 1 kg**. Réf. 002007902 – environ 300 pastilles doses / boîte



PASTILLES CHLORÉES

NORMES En condition de saleté (albumine bovine à 3 g/L)	SOUCHES	TEMPS DE CONTACT	TEMPÉRATURE	DILUTION
* Bactéricide EN 1276 / EN 13697	<i>Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Listeria monocytogenes, Salmonella enterica</i>	5 min	20°C	2 pastilles pour 10 L d'eau
* Levuricide- Fongicide EN 1650 / EN 13697	<i>Candida albicans, Aspergillus brasiliensis</i>	15 min	20°C	4 pastilles pour 10 L d'eau
* Virucide EN 14476	<i>Adenovirus, Norovirus murin, Poliovirus</i>	15 min	20°C	1 pastille/L d'eau



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

PRODUIT STRICTEMENT PROFESSIONNEL.

Ne pas dépasser 2 pastilles / semaine pour les fosses septiques. Ne pas ajouter de pastille dans un autre produit (réagit fortement avec des acides). Ne pas faire de mélange. Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0079) : + 33 (0)3 83 22 50 50, N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59. Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide. Ne pas conserver les solutions. Recycler ou éliminer de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.
Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rincage obligatoire pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 25/10/2023 V14(0079)